Après l'étoile *Mirzoum*, le talisman le plus important que possède le shah est un petit cube d'ambre, « tombé du soleil au temps de Mahomet. » Ce cube, dont le nom persan est *Ahmerad*, passe en Perse pour avoir la propriété de rendre le shah invulnérable. Il le porte toujours suspendu à son cou.

Ensuite vient une boîte d'or constellée d'émeraudes et bénie par le Prophète. Elle rend invisibles les membres de la famille royale, à la condition expresss qu'ils ne connaissent encore le sexe faible que de vue. Quand le shah la reçut de son père, il avait déjà quelque chose comme deux cent cinquante femmes légitimes, sans compter les autres. Il n'a donc pu en expérimenter l'effet. Cela ne l'empêche pas de croire religieusement à la vertu merveilleuse de la boîte d'or, dont le nom persan est *Kahmen*.

Citons encore le diamant *Hydaeb*, splendide pierre qui ne vaut pas moins de cinq à six cent mille francs, et qui orne le pommeau de l'un des cimeterres du shah. Ce cimeterre rend son possesseur invincible; tout ennemi qui lutte contre lui est fatalement décapité. Le shah n'a jamais eu, du reste, à payer de sa personne, et le cimeterre n'est pour ainsi dire, jamais sorti de son fourreau.

Mentionnons enfin, pour terminer, le talisman que le shah redoute le plus. C'est un kandgyar dentelé, donné de la même propriété que le cimeterre ci-dessus. Seulement les Destins ont décidé que quiconque se servira de ce poignard périra par lui. Aussi l'arme magique reste-t-elle soigneusement enfermée dans un coffret en bois de santal, sur lequel est gravé un verset du Coran.

Ces curieux renseignements, parfaitement authentiques nous ont été donnés hier par un voyageur anglais, M. Pope, qui a longtemps séjourné à la cour du shah, et qui a établi aux environs de Téhéran un nombre prodigieux de moulins. Cette opération a, entre parenthèses, rapporté à M. Pope deux jolis millions.

M. Pope affirme qu'à la cour de Perse, beaucoup des hauts dignitaires, qui ont été en relations suivies avec les Européens, doutent absolument de la puissance des talismans dont leur royal maître a une collection si remarquable. Seulement, par respect, ils font semblant d'y croire comme en Allah et son Prophète Mahomet.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 18 juin.

La politique est maintenant sur le second plan. Il y a parmi les catholiques de Paris un grand mouvement pour le pèlerinage de Paray-le-Monial; trois trains spéciaux avaient été organisés pour la cérémonie de vendredi prochain 20 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Le nombre des pèlerins de Paris a été si considérable que ces trois trains n'ont pu suffire, il a fallu en préparer deux autres qui partent l'un ce soir à 9 heures, et l'autre demain matin à 7 h. 1/2; 3 autres trains spéciaux se suivront dans la journée. Le général Charette et un grand nombre d'anciens zouaves pontificaux arriveront à Paray-le-Monial dans la journée de jeudi. Mme la duchesse de Chevreuse emporte 150 bannières destinées à diverses corporations de pèlerins. Le logement et la table ont été préparés pour 100 des invités de la duchesse. De toutes les autres parties de la France des pèlerins se dirigent également vers Paray-le-Monial pour la journée du 20; on prévoit qu'il n'y aura pas ce jour-là moins de 100,000 pèlerins pour fêter le Sacré-Cœur de Jésus, lui demander le salut de la France, de l'Eglise et du souverain Pontife.

Les amis du prince Napoléon le disent assez découragé de son séjour en France; il a vu combien peu il avait de partisans, parmi lesquels figurent surtout MM. Adelon et Maurice Richard.

Une autre fraction des bonapartistes, celle des impatients, est un peu plus nombreuse et compte, parmi ses principaux membres, le général Fleury, MM. Clément Duvernois, Dugué de la Fauconnerie, etc. La fraction la plus considérable et la plus influente est celle à la tête de laquelle se trouvent l'ex-impératrice et M. Rouher. Le programme de cette fraction consiste surtout à gagner du temps dans l'espoir que les nouvelles crises qui viendront à éclater pourront tourner au profit d'une restauration napoléonienne.

Le parti bonapartiste des impatients a vu avec beaucoup de regrets la chute de M. Thiers, car sa politique, en nous précipitant vers de nouvelles catastrophes démagogiques, paraissait mieux favoriser les espérances napoléoniennes.

Les événements qui se préparent pourront déjouer bien des calculs et rendre possible précisément ce qui semble le plus impossible.

P. S. M. Baragnon a déposé aujourd'hui son rapport sur l'affaire Ranc. M. Thiers se propose d'assister à la discussion, mais il ne prendra la parole que s'il est mis personnellement en cause.

Les membres du centre-gauche C. Périer sont, en majorité, favorables aux poursuites.

La 2e partie du projet de loi sur la réorganisation de l'armée va être mise prochainement à l'ordre du jour.

Le prince Napoléon et un certain nombre d'autres bonapartistes vont se rendre au château d'Arenemberg, près de l'ex-impératrice.

DE SAINT-CHÉRON.

Comme on l'a vu hier, l'ensemble du projet de loi relatif à l'indemnité accordée à la la compagnie du chemin de fer de l'Est, a été adopté par l'Assemblée tel que le proposaient le gouvernement et la commission, par 485 voix contre 131 voix.

ÉTRANGER

Le *Moniteur* résume en termes saisissants la situation intérieure de la péninsule; nous citons cette note presque entièrement empruntée aux journaux espagnols :

« Les journaux espagnols nous tracent un triste tableau de la situation de la péninsule, et notamment de la capitale. «Madrid, dit la *Esperanza*, offre le plus sombre aspect. Peu de monde dans les rues, tous les villages sont soucieux. Les volontaires de la République occupent les points stratégiques. Le ministère de l'intérieur, celui des finances et d'autres édifices publics regorgent de soldats. Il parait que les intransigeants exigent le désarmement de la garde civile.

» On croit que le capitaine général compte sur la garnison. Mais les intransigeants se vantent d'avoir pour eux l'artillerie. Des bruits alarmants sont en circulation : il semble que chacun pressente un grand combat. Au moment où nous mettons sous presse, à tous les coins de rue on appose d'énormes affiches qui accusent l'Assemblée de lâcheté et engagent les républicains à donner la bataille aujourd'hui.

Nous sommes arrivés, dit de son côté la *Epoca*, à une période de sauve-qui-peut général. Les clameurs inspirées par la crainte et par le découragement sont universelles. Tout le monde fuit. Les citoyens paisibles émigrent, les soldats désertent, les généraux en chef se réfugient sur des territoires qui ne sont pas de leur commandement; les ministres et le ministère abandonnent leur banc d'azur, les présidents de l'Assemblée quittent leur fauteuil. Tous ceux qui ne sont pas des fédéraux tremblent sur le sort de la patrie, et consument leurs forces en gémissements impuissants ou se renferment dans une stérile abstention...

» Nous n'avons rien à ajouter à cette lugubre peinture que les Espagnols eux-mêmes nous font de leur pays, si ce n'est que les maux dont ils se plaignent sont les conséquences inévitables du triomphe de la Révolution si ce n'est que ces mêmes désartres se reproduiront partout où viendra à prévaloir ce que certaines gens appellent « l'idée révolutionnaire », — comme si ces deux mots ne hurlaient pas de se voir accouplés, comme si ce fait brutal qu'on nomme une révolution pouvait avoir rien de commun avec l'idée.

ROUBAIX -- TOURCOING
ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici l'ordre du jour des séances du Conseil municipal des mardi 24 et mercredi 25 juin à huit heures du soir :

1° Rapport sur le Compte administratif de 1872 ;
2° Rapport sur le budget supplémentaire de 1873 ;
3° Rapport sur le compte du Bureau de Bienfaisance ;
4° Présentation des comptes de la Commission des Hospices ;
5° Rapport sur le compte du service des Eaux ;
6° Supplément pour les frais de perception de l'octroi ;
7° Frais de régie du pesage public central ;
8° Etudes sur la création d'un service de pompes funèbres.
9° Cahier des charges pour la fourniture des fourrages au service de l'enlèvement des boues ;
10° Bureau d'octroi sur la route de Tourcoing ;
11° Réclamation de M. Ed. Brame ;
12° Demande de prix pour un concours d'éleveurs de pigeons ;
13° Subventions demandées par trois sociétés de Musique ;
14° Appropriation de locaux et pavage à l'Abattoir ;
15° Diminution de droits d'octroi sur l'asphalte;
16° Récompenses à accorder aux élèves des écoles communales ;
17° Rapport sur la Caisse de retraite des employés ;
18° Avis sur une donation à l'église Notre-Dame ;
19° Autres rapports de Commission ;
20° Extension des attributions du Conseil des Prud'hommes ;
21° Demande d'un 4me vicaire pour la paroisse Ste-Elisabeth ;
22° Projet d'arrêté pour les pesages publics ;
23° Avis sur une donation de M. Isaac Crothers ;
24° Note de frais de Me Duthoit, notaire ;
25° Diverses communications.

—

Une enquête est ouverte sur les projets dressés par M. le Directeur des Travaux municipaux, ayant pour objet :

1° Le projet d'ouverture de la rue dite d'Alsace ; 2° L'élargissement de la la rue St-Vincent-de-Paul : 3° Le projet d'ouverture de la même rue entre la rue Blanchemaille et la place Notre-Dame ; et 4° L'élargissement de la place de la Patrie, conformément aux arrêtés de M. le Préfet du Nord, en date du 16 Mai 1873.

Monsieur Alexandre BULTEAU, Commissaire-enquêteur, recevra dans la Salle des adjudications de l'Hôtel-de-Ville, les 23, 24 et 25 Juin prochain, de 11 heures à midi, les déclarations des habitants sur l'utilité publique desdits projets.

—

Au moment où s'ouvrent les opérations du conseil de révision, il n'est pas sans intérêt de faire connaître la situation des jeunes gens qui, ayant voulu contracter un engagement conditionnel d'un an, ont été déclarés impropres au service et qui aujourd'hui seraient néanmoins jugés aptes à ce service par les conseils de révision.

Leur situation est ainsi réglée par l'article 12 du décret publié le 10 décembre par le *Journal officiel*.

« Art. 12. — Les jeunes gens qui, par suite d'inaptitude au service militaire, n'ont pu, dans l'année qui précède le tirage au sort de leur classe, contracter l'engagement conditionnel d'un an, sont susceptibles, s'ils sont déclarés aptes au service par le conseil de révision, d'être admis aux mêmes avantages que les engagés conditionnels d'un an. »

On voit par là que ces jeunes gens peuvent encore être admis aux volontariat d'un an.

—

M. le ministre de la guerre, consulté sur la question de savoir si les jeunes gens peuvent contracter mariage avant les opérations de la révision, a formulé le 1er de ce mois la réponse suivante :

« Les jeunes gens sont libres de leur » personne jusqu'au jour où le conseil » de révision aura définitivement statué » à cet égard; il ne sauraient donc être » tenus, pour se marier, de justifier de » la permission de l'autorité militaire. »

—

Dans la discussion ouverte, à l'Assemblée nationale, à propos de 358 kilomètres de chemins de fer concédés à la Compagnie de l'Est, M. Pouyer-Quertier a rappelé qu'en 1852, 1864 et 1868, la compagnie du Nord se refusait à compléter son réseau dans les départements du Nord du Pas-de-Calais et de l'Aisne. Après avoir demandé une garantie d'intérêt sur un capital de construction de 300 mille francs par kilomètre elle exigeait modestement une subvention effective de 180,000 francs par kilomètre. La Chambre et le gouvernement résistèrent à ces exigences. Ce même réseau a été partiellement exécuté par d'autres concessionnaires sans aucune subvention ; il n'a pas coûté plus de 150,000 fr. par kilomètre.

« Dans ce même département du Nord, écrit la *Presse*, le Conseil général a demandé, pendant dix ans, l'exécution d'un réseau qui avait un intérêt vital pour les échanges internationaux et pour des populations essentiellement laborieuses et commerçantes. Il a offert 150,000 fr. de subvention kilométrique à la Compagnie ; elle en demandait 220,000 et refusait de s'engager à construire dans un délai déterminé.

» Le département a fait appel à d'autres compagnies. Il a traité avec celles sans garanties ni subventions, et contre promesse d'un partage de bénéfices après réalisation. Cette concession a été autorisée par l'administration supérieure qui n'avait point réclamé au nom de l'intérêt général. Les concessionnaires ont fait des études, des traités et des travaux préparatoires pour des sommes importantes ; ils ont versé le cautionnement au Trésor public sur avis officiel. Lorsqu'on est arrivé devant le Conseil d'Etat pour obtenir le décret d'utilité publique, *dix-huit mois après la concession définitive*, la Compagnie du Nord est venue réclamer pour elle quatre embranchements déjà concédés ; elle a exigé à la dernière heure, qu'on les déclarât d'intérêt général, car l'intérêt général n'est autre que le sien.

» Ceux qui ont eu foi dans la stricte application des lois, dans le respect scrupuleux des pouvoirs du Conseil général doivent-ils être sacrifiés aux exigences du monopole ?

» Le Conseil d'Etat est trop exclusivement préoccupé de restreindre et de régulariser les entreprises souvent imprudentes ou excessives. Sa jurisprudence encourage les abus du monopole; elle froisse les intérêts les plus respectables et compromet ainsi le prompt développement des voies ferrées si nécessaires à la réorganisation du pays.

» Le ministre des travaux publics a pu constater l'effet produit par des déclarations de M. Pouyer-Quertier ; il saura résister aux exigences abusives et faire appliquer la loi dans un sentiment de stricte justice et de sincère libéralisme.

—

Le Conseil municipal de Lille, dans sa séance d'hier soir, a rejeté par 16 voix contre 12, les conclusions d'un rapport concluant à la démolition de la porte de Paris.

Cette question avait déjà été soulevée il y a quelques années.

—

On annonce que l'ouverture des vacances, pour les lycées de France, aura lieu le 6 août; la rentrée est fixée au 1er octobre.

—

Une triple instruction judiciaire est ouverte à Paris, à Lille et à Bruxelles au sujet de la société de Kœkelberg-Lille. Le garde des sceaux de France a jugé les faits assez graves pour prendre lui-même la direction de la procédure criminelle en France. (*Etoile belge*)

—

Voici la liste des cultivateurs du département du Nord qui ont été signalés comme donnant les meilleurs soins aux chevaux de l'armée qui leur ont été remis en dépôt :

MM. Xavier Ch. Bruyères, à Ruesnes, Charles Pavot, à Vendegiea-aux-Bois ; Alphonse Roger, à Carnières; Alphonse LeMahieu, id. ; Bricourt-Despieux, id. ; Augustin Thierry, à Lesdain ; Happe-Denismal, à Haucourt ; Clovis Godin, à Guincy ; Gambier, frère etsœur, Coutiches ; Bernard, neuveu, à Santes ; Nicole Davaine, à Saint-Amand.

—

Le nommé J.-B. Leclerq âgé de 55 ans, cultivateur à Warneton, canton de Quesnoy-sur-Deûle, a été trouvé pendu hier, dans le grenier de son habitation. On croit que cet homme s'est suicidé à la suite d'un accès de fièvre chaude.

—

Hier, au sentier de *Ma Campagne*, un sieur Jean-François Lecomte, tisserand, a été victime d'un accident. Etant déjà blessé à la jambe, il a fait une chute qui a déterminé la fracture du péroné. Il a été admis à l'hôpital.

—

Un individu surpris en flagrant délit de mendicité a été arrêté hier. Il a déclaré se nommer Antoine Boucher, demeurant a Lille. Il n'a pu justifier de son identité.

—

La police locale a mis en état d'arrestation la nommée Pauline Goethals, femme S..., âgée de 34 ans et Henri Desmets, âgé de 29 ans, tisserand, tous deux domiciliés rue des Fossés, prévenus d'adultère et de complicité.

—

Un jeune garçon de 13 ans, le nommé Julien Barin, a été arrêté en flagrant délit de fraude par des douaniers de la brigade de Toufflers. Il était porteur d'une assez forte charge de tabac étranger.

—

Un bien triste évènement a mis hier matin en émoi le nombreux personnel de l'usine de Fives. Une pierre du poids de 3,600 kilog. venait d'être enlevée et allait être déchargée, lorsque les câbles qui la soutenaient se sont tout à coup rompues. La pierre tomba sur un homme de peine nommé Gustave Giraud qui fut littéralement écrasé. Le cadavre qu'on a eu beaucoup de peine à dégager a été tranporté au domicile des parents de Giraud, rue de Poids. Giraud était célibataire et âgé de 24 ans. (*Progrès*).

—

La Compagnie du Nord a organisé un voyage circulaire à prix réduits dans le nord de la France et la Belgique.

Les voyageurs pourront visiter Paris, Amiens, Lille, Courtrai, Gand, Bruges, Ostende, Bruxelles, Anvers, Malines, Louvain, Liège, Spa, Namur, Charleroy, St-Quentin, Compiègne, Chantilly.

Les billets seront valables pour un mois et seront délivrés au prix de 88fr. 50 c. pour la 1re classe et 66 fr. 75c. pour la 2me classe.

On délivre ces billets à partir du 1er juin jusqu'au 30 septembre inclus, à Paris (gare du Nord), à Amiens, Lille, Douai et Saint-Quentin.

—

On lit dans le *Figaro:*

Demain arrivera à Paris, escorté par des agents de la sûreté, un individu qui vient d'être arrêté à Marseille, pour vol avec effraction, commis dernièrement rue Montorgueil. C'est un nommé Hourion. Il paraît qu'une fois en prison, il a demandé à faire des révélations, et a raconté qu'il avait servi de complice à Troppmann, qu'il avait été du moins spectateur de son crime.

— Nous étions trois, a-t-il ajouté, mais le troisième est mort.

— Comment s'appelait-il ? lui a-t-on demandé.

— Qu'est-ce que cela vous fait, puisqu'il est mort ? a-t-il répondu.

Et il a été impossible de lui arracher aucun autre renseignement. Reste à savoir s'il ne s'est pas accusé d'un crime imaginaire pour dérouter la justice. C'est ce dont nous sommes convaincu.

Hourion est, du reste, un effroyable chenapan, portant toutes les mauvaises passions sur sa figure de fouine, terreuse et marbrée de plaques rougeâtres.

Il exerçait à Paris, — ou faisait du moins semblant d'exercer, — le métier de peintre en bâtiments. Sous la Commune, il a été lieutenant d'un bataillon fédéré, et il a reçu à la barricade de la rue Peyronnet une balle qui lui a brisé plusieurs dents.

Il est âgé de quarante-cinq ans environ.

—

Bon marché au blé, hier, à Lille, 1.860 hectolitres. Les ventes ont été actives de 27 50 à 29 50 pour les blés de choix, et de 23 à 26 pour les autres qualités, en hausse commerciale de 50 à 75 cent. à l'hect. Les farines se traitent en boulangerie de 47 50 à 49 les 100 kilog.

Les cultivateurs sont on ne peut plus satisfaits du temps que nous avons depuis quinze jours. L'aspect des champs, disent-ils, a complètement changé. Les blés commencent à épier. Ils entreront en floraison dans huit ou dix jours, et si la température est favorable on peut compter sur une bonne récolte. Les lins ont beaucoup souffert, mais aujourd'hui ils sont magnifiques. Cette année le proverbe qui dit que : « Juin fait les lins » aura raison.

Les pommes de terre ne sont pas moins admirables. On en a planté des quantités considérables, de sorte qu'on peut espérer les voir à des prix peu élevés. Les betteraves marchent très-bien. Les avoines sont également très-belles.

(*Propagateur*)

Nous recommandons à l'attention de nos lectrices un intéressant ouvrage qui vient de paraître : *Conférences aux Dames de Lyon, par Mgr Mermillod*. — 2 volumes, 5 fr.

Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.

Etat-civil de Roubaix.

MARIAGES DU 18 JUIN. — Jean-Baptiste Beaudeson, 27 ans, moulleur, et Thérèse Palandre, 28 ans, sans profession. — Emile Verdievel, 35 ans, cordonnier, et Mélanie Meirhaeghe, 33 ans. journalière.

NAISSANCES DU 18 JUIN. — Marie Verhelle, rue de Lannoy. — Hélène Debrabander, au Fontenoy. — Alphonse Clément, rue de Rohan. — Charles Vanheesche, rue du chemin de Fer. — Marie Gonce, rue des Fabricants. — Angèle Bernard, rue Bernard.

DÉCÈS DU 18 JUIN. — Scherpereel présenté sans vie, rue de la Paix. — Philomène Martroye, 16 ans, journalière, Hôpital. — Palmyre Dubreucq, 18 ans, piqurière, Hôpital.

Kermesses

Dimanche 22 juin. — Gruson. — Hantay. — Lambersart. — Lille (fête communale). — Bondues. — Baisieux. — Gondecourt. — Mons-en-Pévèle. — Templeuve.

Faits Divers

— La direction du *Bureau Véritas* vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pensant le mois de mai 1873, concernant tous les pavillons. Elle fournit les statiques suivantes :

Navires à voiles perdns totalement, 123. Savoir : 41 anglais, 16 allemands, 14 français, 12 italiens, 6 norwégiens, 4 danois, 2 espagnol, 2 grecs. 2 suédois, 1 brésilien, 1 République orientale, 1 russe, 1 turc et 4 dont les pavillons n'ont pas été signalés. Dans ce nombre sont compris 16 navires à voiles supposés perdus corps et biens, par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur perdus totalement, 10. Savoir ; 6 anglais, 3 Américains et 1 italien.

— On lit dans *Paris-Journal* :

« La police a failli opérer une fort importante arrestation, celle du célèbre Constant Cheistenun, l'aubergiste de Genève qui a fourni tant de passeports aux réfugiés français pour passer la frontière.

» Constant Cheistenun avait été signalé à Paris. Il était descendu dans un hôtel meublé de la rue du Bac.

» Malheureusement, l'oiseau était parti lorsque les agents se sont présentés. »

— On se rappelle qu'un grand nombre de communards avaient été envoyés à la prison Bonne-Nouvelle, à Rouen, pour y subir leur peine.

La plupart ont été libérés il y a quelques mois, et l'on n'en compte plus que douze à la prison. Il en est un dont la condamnation ne sera purgée qu'en novembre prochain. C'est le nommé Dacosta, le frère du secrétaire de Raoul Rigault, de sinistre mémoire.

— On lit dans le *Mémorial de la Loire*, du 17 :

« Nous sommes heureux d'annoncer que le mouvement de grève qui s'était manifesté hier sur certains points de notre bassin houiller tend à s'arrêter.

» Ce matin, les ouvriers du puits de la Folie ont promis de reprendre leurs travaux si on leur accordait une augmentrtion de salaire. Cette satisfaction leur ayant été promise par les directeurs, il y a lieu d'espérer un prompt retour au travail.

» A Villebeuf et à Beaubrun, où quelques tentatives de grève s'étaient manifestées dans la journée d'hier, les ouvriers sont à leurs postes.

» Partout ailleurs on constate la continuation ou la reprise des travaux. »

— On annonce pour le mois d'août prochain un grand concours de tir à Vincennes dans le genre de celui de 1861. Toutes les sociétés de tir de France y seront convoquées ainsi que les officiers de toutes armes et les plus habiles tireurs de la Suisse, de l'Angleterre, de la Belgique et de la Russie.

C'est à l'initiative de quelques membres de la société de Saint-Hubert qu'est due cette idée excellente, dont l'exécution ne dépend que du bon vouloir du gouvernement.

— Une bien curieuse anecdote à propos de sir Bartle Frère, l'héroïque chef de la mission de Zanzibar.

Il y a cinq mois, sir Bartle Frère s'étant imprudemment éloigné avec son fils de son escorte, se trouva perdu en pleine forêt africaine.

La nuit vint. Les deux égarés, mourant de faim, aperçurent un cahutte et y entrèrent. Ils y trouvèrent une vieille négresse à qui ils firent comprendre qu'ils désiraient manger.

La vieille, terrifiée, tira quelques œufs d'un coin, et sir Martle se mit à confectionner une omelette.

Pendant qu'elle cuisait, il avisa au plafond des choses noires enfilées par une ficelle. Malgré les supplications de la négresse, il les mit dans l'omelette, convaincu que c'étaient des morilles.

Deux minutes après, les voyageurs avaient dévoré l'ommelette, qu'ils avaient trouvée excellente.

Juste comme ils avalaient le dernier morceau, entra le propriétaire de la cabane.

— Misérables étrangers, s'écria le nègre en mauvais anglais, vous venez de dévorer mes trophées de guerre !

— Quels trophées ?

— Ceux qui étaient suspendus au plafond.... les oreilles des guerriers tués par moi !...

Sir Bartle Frère eut toutes les peines du monde à sauver sa vie, et fut quatre jours malade d'indigestion.